RCS : MULHOUSE
Code greffe : 6852

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MULHOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00823
Numéro SIREN : 524 799 848
Nom ou dénomination : ABA TAXIS

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2020 sous le numéro de dépôt 11086

10 B 823

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
Date d'enregistrement au Greffe - 7 DEC. 2020
N° DU DEPOT 2021 1086
LE GREFFIER

COMPTES ANNUELS // 2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

SAS ABA TAXIS

17 faubourg de Mulhouse
68260 KINGERSHEIM
Tél. 03.89.51.03.89

APE : 4932Z
Siret : 52479984800014

Certifié Conforme à l'original

Le Président

SC ABEL
Société d'Expertise Comptable inscrite
au tableau de l'Ordre de Strasbourg

18 rue de l'Ours - 68200 MULHOUSE
Tél. 03 89 43 22 33
Fax. 03 89 60 43 60
Courriel. abel4@wanadoo.fr

COMPTES ANNUELS 2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Comptes annuels

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** DGFiP **N° 2033-A 2020**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABA TAXIS — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 17 faubourg de Mulhouse 68260 KINGERSHEIM

Numéro SIRET* 52479984800014

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2019 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	169 000	012	169 000
		Autres*	014	400	016 400	
	Immobilisations corporelles*		028	29 100	030 24 788	4 312
	Immobilisations financières* (1)		040		042	
		Total I (5)	044	198 500	048 25 188	173 312
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052	
	STOCKS Marchandises *		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	3 966	070	3 966
		Autres* (3)	072	5 382	074	5 382
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	14 496	086	14 496
	Charges constatées d'avance *		092		094	
		Total II	096	23 845	098	23 845
		Total général (I + II)	110	222 346	112 25 188	197 158

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	2 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	200
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	105 883
	Résultat de l'exercice	136	(5 406)
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	102 676
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	3 306
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :..... 169 5 629)	172	91 175
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	94 481
	Total général (I + II + III)	180	197 158

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033–NOT

Cegid Group

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP **N° 2033-B 2020**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise SAS ABA TAXIS — Néant ☐*

Exercice N clos le 31/12/2019

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	
	Production vendue biens	dont export et livraisons	215		214	
	Production vendue services*	dont export et livraisons intracommunautaires	217		218	180 504
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	10 929
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	191 433
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242	84 623
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	1 510	244	12 002
	Rémunérations du personnel*				250	84 967
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	16 877
	Dotations aux amortissements*				254	944
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	199 415
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	(7 981)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280	
	Produits exceptionnels (IV)				290	2 620
	Charges financières (V)				294	
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	45
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
	Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	(5 406)

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2				312	314 5 406
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39–4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles*				322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes–cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	330	45
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*)	986	ZFU–TE (44. *octies* et *octies* A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*)	981	JEI (44. *sexies* A)	989		
	ZRD (44. *terdecies*)	127	ZRR (44.*quindecies*)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (*art 44 duodecies*)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990		
	ZFANG (*44 quaterdecies*)	345	Investissements outre–mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 *sexdecies*)	992	Zone de développement prioritaire (44 *sepdecies*)	993		
	Dont divers — Créance due au report en arrière du déficit			346		350
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle simulateur de conduite			641		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	354 5 361
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356	
	Déficits antérieurs reportables :* 3 411 dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	372 5 361

Cegid Group

COMPTES ANNUELS 2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABA TAXIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 197 158 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 5 407 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/05/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Faits caractéristiques

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	169 400			169 400
Immobilisations corporelles	29 101			29 101
Immobilisations financières				
Total	**198 501**			**198 501**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	400			400
Immobilisations corporelles	23 844	945		24 789
Immobilisations financières				
Total	**24 244**	**945**		**25 189**
ACTIF NET				**173 312**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 349 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 967	3 967	
Autres	5 383	5 383	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**9 349**	**9 349**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	3 900
Total	**3 900**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 000,00 Euro décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 94 482 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 306	3 306		
Dettes fiscales et sociales	14 924	14 924		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	76 251	76 251		
Produits constatés d'avance				
Total	**94 482**	**94 482**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	5 629			

TRIBUNAL JUDICIAIRE
44 Avenue Robert Schuman
68061 MULHOUSE

- 2 DEC. 2020

REGISTRE DU COMMERCE
ET DES SOCIETES

SAS ABA TAXIS
Société par actions simplifiée
au capital de 2.000- euros
17 faubourg de Mulhouse – 68260 KINGERSHEIM
RCS MULHOUSE TI 524 799 848 – 2010 B 823

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

(Article L. 232-23 du Code de Commerce)

(Extrait du procès-verbal des décisions des actionnaires relatives à l'approbation des comptes annuels, en date du 22 juin 2020)

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT – DISTRIBUTION DE DIVIDENDE

L'assemblée générale, sur la proposition de la Présidente, décident d'affecter la perte de € 5.407.- de la manière suivante :

- affectation en totalité au poste " Report à nouveau ", soit € 5.407.-

Par ailleurs, toujours sur la proposition de la Présidente, l'assemblée générale décide de distribuer aux actionnaires, à titre de dividendes, la somme de € 36.234.-
soit 181,17 euros par action, selon les disponibilités du poste " report à nouveau »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte de ce qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividende au cours des trois précédents exercices.

CERTIFIE EXACT par la Présidente

